

FICHE DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM DU PRODUIT Primer & activateur, 30 ml.

CODE 080056 - 30 ml
 080061 - 250 ml

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou le mélange: Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008.

H225 Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, catégorie 2
H315 Skin Irrit. 2	Corrosion cutanée / Irritation, Catégorie 2
H319 Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves / Irritation oculaire, Catégorie 2.
H334 Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1.
H317 Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1.
H351 Canc. 2	Cancérogène, Catégorie 2.
H335-H336 STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles- Exposition unique, Catégorie 3

2.2 Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement: Danger
Composants

Composant	N°CAS	CE No.	% poids
Butanone	78-93-3	201-159	40-60
Polymère 2,4-Diisocyanate-1-méthyl-benzène avec 1,6-Diisocyanatohexane	26426-91-5		5-10
Isocyanate de polyméthylène	9016-87-9		5-10

Produit de réaction du 4,4'-méthylènediphényl diisocyanate et du 2,4'-diphénylméthane diisocyanate/isomères MDI		905-806-4	<10
4,4'-méthylène-diphényl diisocyanate	101-68-8	202-966-0	1-5
Oligomères du 1,6-hexyméthylène diisocyanate	28182-81-2	500-060-2	<2,5
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	212-485-8	<0,1
4-méthyl-m-phénylène diisocyanate	584-84-9	209-544-5	<0,1

Mentions de danger:

H225	Liquide et vapeur très inflammables.
H315	Provoque une irritation de la peau.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou difficulté à respirer par inhalation.
H317	Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
H351	Il est suspecté de provoquer le cancer.
H335	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.
H336	Il peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence

La prévention

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P261A	Éviter de respirer les vapeurs.
P280E	Porter des gants de protection.

Réponse

P304-P340	EN CAS D'INHALATION : Amener la personne à l'air frais et la maintenir dans une position qui facilite la respiration.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
P342+P311	En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

9 % du mélange est constitué de composants de toxicité orale aiguë inconnue.
 12% du mélange contient des composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue.
 Contient 17 % de composants présentant des dangers inconnus pour l'environnement aquatique.

A compter du 24 août 2023, il est obligatoire de disposer des informations appropriées pour procéder à une utilisation industrielle ou professionnelle.

Informations requises conformément au règlement (UE) 2020/1149 concernant les diisocyanates

2.3 Autres dangers

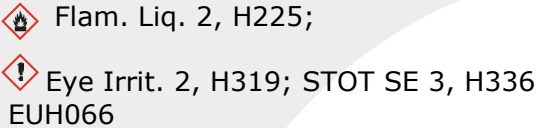
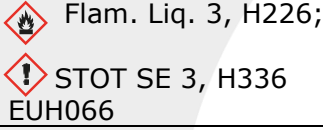
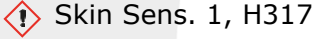
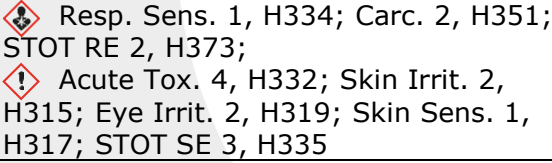
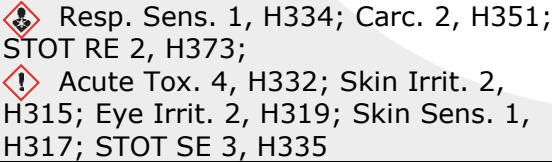
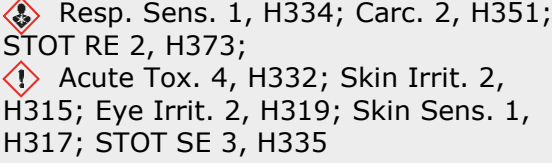
Les personnes précédemment sensibilisées aux isocyanates peuvent développer une réaction croisée avec d'autres isocyanates.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Non applicable

3.2. Mélanges













Composants		
CAS: 78-93-3 EC: 201-159-0 REACH: 01-2119457290-43	Butanone 	40-60%
CAS: 123-86-4 EC: 204-658-1 REACH: 01-2119485493-29	Acétate de N-butyle 	5-15%
CAS: 26426-91-5	Polymère 2,4-Diisocyanate-1-méthylbenzène avec 1,6-Diisocyanatohexane 	5-10%
CAS: 9016-87-9	Isocyanate de polyphénylène polyméthylène 	5-10%
EC: 905-806-4	Produit de réaction du 4,4'-méthylènediphényl diisocyanate et du 2,4'-diphénylméthane diisocyanate/isomères MDI 	<10%
CAS: 1333-86-4 EC: 215-609-9 REACH: 01-2119384822-32	Noir de fumée Substance avec limite nationale d'exposition professionnelle	2-5%
CAS: 28182-81-2 EC: 202-966-0 REACH: 01-2119457014-47	4,4'-méthylène-diphényl diisocyanate 	1-5%

CAS: 2530-83-8 EC: 219-784-2 REACH: 01-2119513212-58	[3 (2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane ☠ Dommages aux yeux 1, H318	< 2,5%
CAS: 28182-81-2 EC: 500-060-2	Oligomères de 1,6-hexaméthylène diisocyanate Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317; H335	<2,5%
CAS: 108-65-6 EC: 203-603-9 REACH: 01-2119475791-29	2-methoxy-1-méthylethyl acetate ☠ Flam. Liq. 3, H226 ; STOT SE 3, H336	< 2%
CAS: 822-06-0 EC: 212-485-8 REACH: 01-2119457571-37	Hexaméthylène di-isocyanate ☠ Acute Tox. 1, H330; Acute Tox. 4: 302; ☠ Resp. Sens. 1, H334 ☠ Dommages aux yeux 1, H318 ☠ Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335; Dermal Corr. 1C H314;	<0,1%
CAS: 584-84-9 EC: 209-544-5 REACH: 01-2119486974-18	4-méthyl-m-phénylène diisocyanate Acute Tox. 1, H330; ☠ Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351 ☠ Aquatic Acute 3, H412; ☠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	< 0,1%

Veuillez consulter la section 16 pour le texte intégral des phrases H mentionnées dans cette section.

Limite de concentration spécifique

Composants		
CAS: 2530-83-8 EC: 219-784-2 REACH: 01-2119513212-58	[3 (2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane ☠ Dommages aux yeux 1, H318	C>=5%

<p>CAS: 822-06-0 EC: 212-485-8 REACH: 01-2119457571-37</p>	<p>Diisocyanate d'hexaméthylène  Acute Tox. 1, H330; Acute Tox. 4: 302;  Resp. Sens. 1, H334  Dommages aux yeux 1, H318  Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335 ; Dermal Corr. 1C H314;</p>	<p>C>=0,5%</p>
<p>CAS: 28182-81-2 EC: 202-966-0 REACH: 01-2119457014-47</p>	<p>4,4'-méthylène-diphényl diisocyanate  Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373;  Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335</p>	<p>C>=5% H315 C>=5% H319 C>=0,1% H334 C>=5% H335</p>
<p>CAS: 9016-87-9</p>	<p>Isocyanate de polyphénylène polyméthylène  Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373;  Acute Tox.. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335</p>	<p>C>=5% H315 C>=5% H319 C>=0,1% H334 C>=5% H335</p>
<p>CAS: 584-84-9 EC: 209-544-5 REACH: 01-2119486974-18</p>	<p>4-méthyl-m-phénylène diisocyanate  Acute Tox. 1, H330;  Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351  Aquatic Acute 3, H412;  Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335</p>	<p>C>=0,1%</p>

Pour plus d'informations sur les limites d'exposition environnementale des ingrédients ou le statut PTB ou vPvB, voir les sections 8 et 12.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation

Transportez la victime à l'extérieur. Consulter un médecin en cas d'inconfort.

Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Lentilles de contact

Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles. Continuez à clarifier. Consultez un docteur.

En cas d'ingestion

Rincez-vous la bouche. Consulter un médecin en cas d'inconfort.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes et effets les plus importants sur la base de la classification CLP comprennent: Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, ronflement, maux de tête et maux de nez et de gorge).

Réaction respiratoire allergique (difficulté à respirer, éternuements, toux et oppression thoracique).

Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse).

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons).

Irritation sévère des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et problèmes de vision).

Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, manque de coordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience).

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers requis

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

En cas d'incendie : Utiliser un extincteur adapté aux liquides inflammables tels que poudre chimique ou dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs fermés exposés à la chaleur du feu peuvent augmenter la pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Termes
Isocyanates	Pendant la combustion
Monoxyde de carbone (CO)	Pendant la combustion
Cyanure d'hydrogène	Pendant la combustion
Oxydes d'azote	Pendant la combustion

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

L'eau peut ne pas éteindre le feu efficacement; cependant, il doit être utilisé pour garder les surfaces fraîches, garder les conteneurs exposés au feu au frais et empêcher les bris explosifs. Portez une combinaison de protection complète, y compris un casque, un appareil respiratoire autonome à pression positive ou à la demande, une veste et un pantalon, des bandes autour des bras, de la taille et des jambes, un masque facial et une protection qui couvre la partie exposée de la tête.

6. MÉSURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes - Ne pas fumer. N'utilisez pas d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone avec de l'air frais. En cas de déversements importants ou de déversements dans des espaces confinés, prévoir une ventilation mécanique pour disperser les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Avertissement! Un moteur pourrait être une source d'inflammation, provoquant la combustion ou l'explosion de gaz ou de vapeurs inflammables dans la zone de déversement. Consultez les autres sections de cette fiche de données de sécurité pour plus d'informations concernant les risques physiques et pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation et l'équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Pour éviter qu'il ne se libère dans l'environnement. Pour les déversements importants, couvrez le liquide et construisez des digues pour empêcher l'entrée dans le système d'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le déversement. Couvrir la zone de déversement avec de la mousse extinctrice. Mettre une solution de décontamination d'isocyanate (90 % d'eau, 8 % d'ammoniac concentré, 2 % de détergent) sur le déversement et laisser réagir pendant 10 minutes. Ou mettez de l'eau sur le déversement et laissez-le réagir pendant plus de 30 minutes. Couvrir d'un matériau absorbant. Travaillez du bord du déversement vers l'intérieur, recouvrez de bentonite, de vermiculite ou de tout autre matériau absorbant inorganique disponible dans le commerce. Mélanger avec un absorbant jusqu'à ce qu'il apparaisse sec. N'oubliez pas que l'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas le danger physique, sanitaire ou environnemental. Ramasser toute quantité de produit déversé à l'aide d'un ustensile anti-étincelles. Placer dans un récipient adapté au transport mais ne pas fermer pendant 48 heures pour éviter la surpression.

Nettoyer le résidu avec un solvant approprié, sélectionné par du personnel qualifié et autorisé. Ventiler la zone avec de l'air frais. Lisez et suivez les précautions sur l'étiquette du solvant et sa FDS. Éliminer le matériel collecté dès que possible conformément à la législation locale / régionale / nationale / internationale applicable.

6.4 Référence à d'autres rubriques:

Pour plus d'informations, voir les rubriques 8 et 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manipuler la substance avant d'avoir lu et compris toutes les consignes de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes - Ne pas fumer. N'utilisez pas d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à sortir du lieu de travail. Pour éviter qu'il ne se libère dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec des agents oxydants (ex. Chlorure, acide chromique, etc.). Portez des vêtements et des chaussures antistatiques appropriés pour éviter les charges électrostatiques. Utiliser les équipements de protection individuelle obligatoires (ex : gants, protection respiratoire, etc.). Pour minimiser le risque d'inflammation, déterminez les classifications électriques applicables au processus d'utilisation de ce produit et sélectionnez un équipement spécifique avec des événements pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables.

Mise à la terre / liaison équipotentielle du conteneur et de l'équipement de réception s'il existe une possibilité d'accumulation d'électricité statique pendant le transfert.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais et sec. Garder le récipient bien fermé. Conserver à l'écart des acides. Conserver à l'écart des agents oxydants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir les informations dans les sections 7.1 et 7.2 pour les recommandations de manipulation et de stockage. Voir la section 8 pour les recommandations sur les contrôles d'exposition/ la protection individuelle.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Si un composant est répertorié dans la section 3 mais n'est pas dans le tableau ci-dessous, il n'y a pas de limite d'exposition professionnelle disponible pour le composant.

101-68-8 4,4'-méthylènediphényl diisocyanate	
VLA	Valeur de longue durée: 0.052 mg/m ³ , 0.005 ppm Sensibilisant
108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
VLA	Valeur de court durée: 550 mg/m ³ , 100 ppm Valeur de longue durée: 275 mg/m ³ , 50 ppm
123-86-4 Acétate de N-butyle	
VLA	Valeur de court durée: 965 mg/m ³ , 200 ppm Valeur de longue durée: 724 mg/m ³ , 150 ppm
1333-86-4 Noir de fumée	
VLA	Valeur de longue durée: 3,5 mg/m ³
584-84-9 4-méthyl-m-phénylène diisocyanate	
VLA	Valeur de court durée: 0,14 mg/m ³ , 0.02 ppm Valeur de longue durée: 0,036 mg/m ³ , 0.005 ppm Sensibilisant
78-93-3 Butanone	
VLA	Valeur de court durée: 900 mg/m ³ , 300 ppm Valeur de longue durée: 600 mg/m ³ , 200 ppm
822-06-0 Diisocyanate d'hexaméthylène	
VLA	Valeur de longue durée: 0.035 mg/m ³ , 0.005 ppm Sensibilisant

Valeurs limites biologiques

Composant	CAS	INSHT	Déterminant	Échantillon biologique	Temps d'échantillonnage	Valeur
Butanone	78-93-3	VLB	Méthyle éthyle cétone	Urine	EOS	2 mg/L

VLB: Valeurs limites biologiques, Limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques, Tableau 5.
 EOS : Fin de quart.

Procédures de suivi recommandées: Voir les procédures de suivi recommandées par l'Institut national pour la sécurité et l'hygiène au travail (INSHT).

8.2 Contrôles de l'exposition: Contrôles d'ingénierie

Utiliser une dilution générale et/ou une ventilation d'échappement locale pour contrôler l'exposition aux contaminants en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition et pour contrôler les poussières/fumées/brouillards/vapeurs/aérosols. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser une protection respiratoire. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle



Protection du visage obligatoire

Sélectionnez et portez une protection pour empêcher le contact entre les yeux et le visage en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections oculaires/faciales suivantes sont recommandées :

Lunettes ventilées

Normes applicables

Porter des lunettes de protection selon EN 166



Protection obligatoire des mains

Choisissez et utilisez des gants et/ou des vêtements de protection approuvés par les réglementations locales pertinentes pour éviter le contact avec la peau sur la base des résultats d'une évaluation de l'exposition. La sélection doit être basée sur des facteurs d'utilisation, tels que les niveaux d'exposition, la concentration de la substance ou du mélange, la fréquence et la durée ; conditions physiques, telles que des températures extrêmes et d'autres conditions d'utilisation. Consultez votre fabricant pour la sélection de gants/vêtements de protection adaptés.

Matériel	Épaisseur (mm)	Temps de pénétration
Caucho de butilo	0.5	≥8 heures

Les données présentées sur les gants sont basées sur la substance entraînant une toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être modifié lorsque le gant est soumis à des conditions d'usure qui imposent une contrainte supplémentaire sur le gant.

Normes applicables

Porter des gants testés selon EN 374

Si le produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition élevé (par exemple : pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.) l'utilisation de combinaisons de protection peut être nécessaire. Sélectionnez et portez une protection corporelle pour éviter tout contact, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition. Le matériel suivant est recommandé pour les vêtements de protection : Tablier - Caoutchouc butyle.



Protection respiratoire

Une étude d'exposition peut être nécessaire pour décider si une protection respiratoire est requise, utiliser une protection dans le cadre d'un programme de protection respiratoire. Sur la base des résultats de l'étude d'exposition, choisir parmi l'un des types de protection suivants pour réduire l'exposition par inhalation : Demi-masque ou masque respiratoire filtrant intégral adapté aux vapeurs organiques et aux particules.

Pour toute question sur l'adéquation d'un produit à une application spécifique, consultez votre fournisseur de protection respiratoire.

Normes applicables

Utiliser des équipements de protection respiratoire répondant aux spécifications des normes EN 140 ou EN 136 : filtres de type A et P.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Apparence	Fluide
Couleur	Noir
Odeur	Caractéristique des solvants
Point de fusion / point de congélation	Pas de données disponibles
Point d'ébullition / plage	79°C
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites d'inflammabilité (LIE)	1,8% volume
Limites d'inflammabilité (UEL)	11,5% volume
Point d'inflammation	-8°C
La température d'auto-inflammation	>=200°C
Température de décomposition	Pas de données disponibles
pH	Substance mélangée non soluble (dans l'eau)
Viscosité cinématique	52,6 mm ² /sg
Solubilité dans l'eau	Non miscible
Solubilité pas dans l'eau	Pas de données disponibles
Coefficient de partage : n-octanol / eau	Pas de données disponibles
La pression de vapeur	10,5 kPa
Densité	Pas de données disponibles
Densité relative	0,95
Densité relative de vapeur	Pas de données disponibles

9.2. Autres fonctions de sécurité

Les composés organiques volatils (UE)
 Plage d'évaporation

Pas de données disponibles
 Pas de données disponibles

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Ce matériau peut être réactif avec certains agents dans certaines conditions - voir les rubriques suivantes dans cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Conditions à éviter

Indéterminé.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Substance	Termes
-----------	--------

Aucun connu

Voir la section 5.2 pour les produits de décomposition dangereux lors de la combustion.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être conformes à la classification des matériaux de l'UE de la section 2 et/ou aux classifications des ingrédients de la section 3 lorsque les classifications des ingrédients spécifiques sont obligatoires comme indiqué par les autorités compétentes. De plus, les informations et les données présentées dans la section 11 sont basées sur les règles de calcul et les classifications du système SGH des Nations Unies obtenues à partir d'évaluations internes des risques.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Régulation (CE) n 1272/2008:

Symptômes d'exposition

Sur la base des données de test et/ou des informations sur les composants, ce matériau produit les effets suivants.

Inhalation

Peut être nocif en cas d'inhalation. Irritation des voies respiratoires : les symptômes peuvent inclure la toux, les éternuements, l'écoulement nasal, les maux de tête, l'enrouement et les maux de gorge et de nez. Réaction respiratoire allergique : Les signes/symptômes peuvent inclure un essoufflement, une respiration sifflante, une toux et une oppression thoracique. Peut causer des effets supplémentaires sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau

Irritation de la peau : les symptômes peuvent inclure une rougeur localisée, un gonflement, des démangeaisons, une sécheresse, des gerçures et des cloques et de la douleur. Réaction cutanée allergique : les signes/symptômes peuvent inclure une rougeur, un gonflement, des cloques et des démangeaisons.

Lentilles de contact

Irritation sévère des yeux : les signes/symptômes peuvent inclure rougeur, gonflement, douleur, larmoiement, aspect trouble de la cornée et troubles de la vision.

Ingestion

Irritation gastro-intestinale : les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales et gastriques, des nausées, des vomissements et de la diarrhée. Peut causer des effets supplémentaires sur la santé (voir ci-dessous).

Effets supplémentaires sur la santé

Une exposition unique peut provoquer des organes cibles

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure des maux de tête, des vertiges, de la somnolence, un manque de coordination, des nausées, une augmentation du temps de réaction, des difficultés d'élocution et une perte de conscience.

Effets respiratoires: les symptômes peuvent inclure une toux, un essoufflement, une accélération du rythme cardiaque, une peau bleuâtre (cyanose), une production d'expectorations, des modifications des tests de la fonction pulmonaire et/ou une insuffisance respiratoire.

Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer des effets sur les organes cibles

Effets respiratoires : Les symptômes peuvent inclure une toux, un essoufflement, une accélération du rythme cardiaque, une peau bleutée (cyanose), une production d'expectorations, des modifications des tests de la fonction pulmonaire et/ou une insuffisance respiratoire.

Cancérogénicité

Il contient un ou plusieurs produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Information complémentaire

Les personnes précédemment sensibilisées aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée à d'autres isocyanates.

Données toxicologiques

Si un composant est mentionné dans la section 3 mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, soit il n'y a pas de données disponibles, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Toxicité aiguë

Identification		
Produit complet	DL50 cutané	Pas de données disponibles; calculé ATE>5000 mg/Kg
	CL50 inhalation	Pas de données disponibles; calculé ATE20>50 mg/L
	DL50 oral	Pas de données disponibles; calculé ATE>5000 mg/Kg
Butanone CAS: 78-93-3 EC: 201-159-0 REACH: 01-2119457290-43	DL50 cutané	>8050 mg/Kg (Lapin)
	CL50 inhalation	34,5 mg/L. (Rat)
	DL50 oral	2737 mg/Kg (Rat)
Acétate de N-butyle CAS: 123-86-4 EC: 204-658-1 REACH: 01-2119485493-29	DL50 cutané	>5000 mg/Kg (Lapin)
	CL50 inhalation	1,4 mg/L (Rat)
	DL50 oral	>20 mg/L (Rat)
Isocyanate de polyphénylène polyméthylène CAS: 9016-87-9	DL50 cutané	>5000 mg/Kg (Lapin)
	CL50 inhalation	0,368 mg/L (Rat)
	DL50 oral	31600 mg/Kg (Rat)
Produit de réaction du 4,4'-méthylènediphényl diisocyanate et du 2,4'-diphénylméthane diisocyanate/isomères MDI CE : 905-806-4	DL50 cutané	5000 mg/Kg (Lapin)
	CL50 inhalation	0,368 mg/L (Rat)
	DL50 oral	31600 mg/Kg (Rat)
Noir de fumée CAS: 1333-86-4 EC: 215-609-9 REACH: 01-2119384822-32	DL50 cutané	>3000 mg/kg (Lapin)
	DL50 oral	>8000 mg/kg (Rat)
4,4'-méthylène-diphényl diisocyanate CAS: 28182-81-2 EC: 202-966-0 REACH: 01-2119457014-47	DL50 cutané	>5000 mg/Kg (Lapin)
	CL50 inhalation	>0,368 mg/L (Rat)
	DL50 oral	>31600 mg/kg (Rat)

[3 (2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane CAS: 2530-83-8 EC: 219-784-2 REACH: 01-2119513212-58	DL50 cutané	4000 mg/Kg. (Lapin)
	CL50 inhalation	>5,3 mg/L (Rat)
	DL50 oral	>7010 mg/Kg (Rat)
Oligomères de 1,6-hexaméthylène diisocyanate CAS: 28182-81-2 EC: 500-060-2	DL50 cutané	Il est estimé que 1-5 mg/L (criterio profesional)
	CL50 inhalation	>5000 mg/Kg (Lapin)
	DL50 oral	>5000 mg/Kg (Rat)
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle CAS: 108-65-6 EC: 203-603-9 REACH: 01-2119475791-29	DL50 cutané	>5000 mg/Kg (Lapin)
	CL50 inhalation	>28,8 mg/L (Rat)
	DL50 oral	8532 mg/Kg (Rat)
Diisocyanate d'hexaméthylène CAS: 822-06-0 EC: 212-485-8 REACH: 01-2119457571-37	DL50 cutané	>7000 mg/Kg (Rat)
	CL50 inhalation	0,124 mg/L (Rat)
	DL50 oral	710 mg/Kg (Rat)
4-méthyl-m-phénylène diisocyanate CAS: 584-84-9 EC: 209-544-5 REACH: 01-2119486974-18	DL50 cutané	>9400 mg/Kg (Lapin)
	CL50 inhalation	0,12 mg/L (Rat) 0,35 mg/L (Rat)
	DL50 oral	>5000 mg/kg (Rat)

ATE: toxicité aiguë estimée

Corrosion ou irritation de la peau

Nom	Espèce	Valeur
Butanone	Lapin	Irritation minimale
Acétate de N-butyle	Lapin	Irritation minimale
Isocyanate de polyphénylène polyméthylène	Classement officiel	Irritant
Produit de réaction du 4,4'-méthylènediphényl diisocyanate et du 2,4'-diphénylméthane diisocyanate/isomères MDI	Classement officiel	Irritant
Noir de fumée	Lapin	Pas d'irritation importante
4,4'-méthylène-diphényl diisocyanate	Classement officiel	Irritant
[3 (2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane	Lapin	Irritant léger
Oligomères de 1,6-hexaméthylène diisocyanate	Lapin	Irritation minimale
Acétate de 2-méthoxy-méthyléthyle	Lapin	Pas d'irritation importante
Diisocyanate d'hexaméthylène	Lapin	Corrosif
Diisocyanate de 4-méthyl-m-fémylène	Lapin	Irritant

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

Nom	Espèce	Valeur
Butanone	Lapin	Irritant sévère
Acétate de N-butyle	Lapin	Irritant modéré
Isocyanate de polyphénylène polyméthylène	Classement officiel	Irritant sévère
Produit de réaction du 4,4'-méthylènediphényl diisocyanate et du 2,4'-diphénylméthane diisocyanate/isomères MDI	Classement officiel	Irritant sévère
Polymère 2,4-Diisocyanate-1-méthyl-benzène avec 1,6-Diisocyanatohexane	Lapin	Irritant sévère

Noir de fumée	Lapin	Pas d'irritation importante
4,4'-méthylène-diphényl diisocyanate	Classement officiel	Irritant sévère
[3 (2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane	Lapin	Corrosif
Oligomères de 1,6-hexaméthylène diisocyanate	Lapin	Irritant léger
Acétate de 2-méthoxy-méthyléthyle	Lapin	Irritant léger
Diisocyanate d'hexaméthylène	Lapin	Corrosif
Diisocyanate de 4-méthyl-m-fémylène	Lapin	Corrosif

Sensibilisation cutanée

Nom	Espèce	Valeur
Acétate de N-butyle	Diverses espèces animales	Non classifié
Isocyanate de polyphénylène polyméthylène	Classement officiel	Sensibilisation
Produit de réaction du 4,4'-méthylènediphényl diisocyanate et du 2,4'-diphénylméthane diisocyanate/isomères MDI	Classement officiel	Sensibilisation
Polymère 2,4-Diisocyanate-1-méthyl-benzène avec 1,6-Diisocyanatohexane	Cochon d'Inde	Sensibilisation
4,4'-méthylène-diphényl diisocyanate	Classement officiel	Sensibilisation
[3 (2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane	Cochon d'Inde	Corrosif
Oligomères de 1,6-hexaméthylène diisocyanate	Cochon d'Inde	Sensibilisation
Acétate de 2-méthoxy-méthyléthyle	Cochon d'Inde	Non classifié
Diisocyanate d'hexaméthylène	Diverses espèces animales	Sensibilisation
Diisocyanate de 4-méthyl-m-fémylène	Humains et animaux	Sensibilisation

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèce	Valeur
Isocyanate de polyphénylène polyméthylène	Humain	Sensibilisation
Produit de réaction du 4,4'-méthylènediphényl diisocyanate et du 2,4'-diphénylméthane diisocyanate/isomères MDI	Humain	Sensibilisation
4,4'-méthylène-diphényl diisocyanate	Humain	Sensibilisation
Oligomères de 1,6-hexaméthylène diisocyanate	Composés similaires	Non classifié
Diisocyanate d'hexaméthylène	Humains et animaux	Sensibilisation
Diisocyanate de 4-méthyl-m-fémylène	Humain	Sensibilisation

Mutagénicité sur les cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Butanone	In vitro	Non mutagène
Acétate de N-butyle	In vitro	Non mutagène

Isocyanate de polyphénylène polyméthylène	In vitro	Il y a quelques données positives, mais elles ne sont pas suffisantes pour la classification
Produit de réaction du 4,4'-méthylènediphényl diisocyanate et du 2,4'-diphénylméthane diisocyanate/isomères MDI	In vitro	Il y a quelques données positives, mais elles ne sont pas suffisantes pour la classification
Noir de fumée	In vitro	Non mutagène
Noir de fumée	In vivo	Il y a quelques données positives, mais elles ne sont pas suffisantes pour la classification
4,4'-méthylène-diphényl diisocyanate	In vitro	Il y a quelques données positives, mais elles ne sont pas suffisantes pour la classification
[3 (2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane	In vivo	Non mutagène
[3 (2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane	In vitro	Il y a quelques données positives, mais elles ne sont pas suffisantes pour la classification
Oligomères de 1,6-hexaméthylène diisocyanate	In vitro	Non mutagène
Oligomères de 1,6-hexaméthylène diisocyanate	In vivo	Non mutagène
Acétate de 2-méthoxy-méthyléthyle	In vitro	Non mutagène
Diisocyanate d'hexaméthylène	In vitro	Non mutagène
Diisocyanate d'hexaméthylène	In vivo	Non mutagène
Diisocyanate de 4-méthyl-m-fémylène	In vitro	Il y a quelques données positives, mais elles ne sont pas suffisantes pour la classification

Cancérogénicité

Nom	Route	Espèce	Valeur
Butanone	Inhalation	Humain	Non cancérigène
Isocyanate de polyphénylène polyméthylène	Inhalation	Rat	Il y a quelques données positives, mais elles ne sont pas suffisantes pour la classification
Produit de réaction du 4,4'-méthylènediphényl diisocyanate et du 2,4'-diphénylméthane diisocyanate/isomères MDI	Inhalation	Rat	Il y a quelques données positives, mais elles ne sont pas suffisantes pour la classification
Noir de fumée	Dermique	Souris	Non cancérigène
Noir de fumée	Ingestion	Souris	Non cancérigène
Noir de fumée	Inhalation	Rat	Carcinogène
4,4'-méthylène-diphényl diisocyanate	Inhalation	Rat	Il y a quelques données positives, mais elles ne sont pas suffisantes pour la classification
[3 (2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane	Dermique	Souris	Non cancérigène
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Rat	Non cancérigène
Diisocyanate de 4-méthyl-m-fémylène	Inhalation	Humains et animaux	Non cancérigène

Diisocyanate de 4-méthyl-m-fénylène	Ingestion	Diverses espèces animales	Cancérogène
-------------------------------------	-----------	---------------------------	-------------

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Route	Valeur	Espèce	Résultat du test	Durée d'exposition
Butanone	Inhalation	Non classé pour le développement	Rat	LOAEL 8,8 mg/L	Pendant la grossesse
Acétate de N-butyle	Inhalation	Non classé pour la reproduction femelle	Rat	NOAEL 7,1 mg/L	Préparation et pendant la grossesse
Acétate de N-butyle	Inhalation	Non classé pour le développement	Rat	NOAEL 7,1 mg/L	Préparation et pendant la grossesse
Isocyanate de polyphénylène polyméthylène	Inhalation	Non classé pour le développement	Rat	NOAEL 0,004 mg/L	Au cours de l'organogenèse
Produit de réaction du 4,4'-méthylènediphényl diisocyanate et du 2,4'-diphénylméthane diisocyanate/isomères MDI	Inhalation	Non classé pour le développement	Rat	NOAEL 0,004 mg/L	Au cours de l'organogenèse
4,4'-méthylène-diphényl diisocyanate	Inhalation	Non classé pour le développement	Rat	NOAEL 0,004 mg/L	Au cours de l'organogenèse
[3 (2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane	Ingestion	Non classé pour la reproduction femelle	Rat	NOAEL 1000 mg/Kg/day	1 génération
[3 (2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane	Ingestion	Non classé pour la reproduction masculine	Rat	NOAEL 1000 mg/Kg/day	1 génération
[3 (2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane	Ingestion	Non classé pour le développement	Rat	NOAEL 3000 mg/Kg/day	Au cours de l'organogenèse
Acétate de 2-méthoxy-méthyléthyle	Ingestion	Non classé pour la reproduction femelle	Rat	NOAEL 1000 mg/Kg/day	Préparation et pendant la grossesse
Acétate de 2-méthoxy-méthyléthyle	Ingestion	Non classé pour la reproduction masculine	Rat	NOAEL 1000 mg/Kg/day	Préparation et pendant la grossesse

Acétate de 2-méthoxy-méthyléthyle	Ingestion	Non classé pour le développement	Rat	NOAEL 1000 mg/Kg/day	Préparation et pendant la grossesse
Acétate de 2-méthoxy-méthyléthyle	Inhalation	Non classé pour le développement	Rat	NOAEL 21,6 mg/L	Au cours de l'organogenèse
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Non classé pour la reproduction femelle	Rat	NOAEL 0,002 mg/L	7 semaines
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Non classé pour le développement	Rat	NOAEL 0,002 mg/L	7 semaines
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Non classé pour la reproduction masculine	Rat	NOAEL 0,014 mg/L	4 semaines
Diisocyanate de 4-méthyl-m-fémylène	Inhalation	Non classé pour la reproduction femelle	Rat	NOAEL 0,002 mg/L	2 semaines
Diisocyanate de 4-méthyl-m-fémylène	Inhalation	Non classé pour la reproduction masculine	Rat	NOAEL 0,002 mg/L	2 semaines
Diisocyanate de 4-méthyl-m-fémylène	Inhalation	Non classé pour le développement	Rat	NOAEL 0,004 mg/L	Au cours de l'organogenèse

Organe(s) spécifique(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

Nom	Route	Organe(s) spécifique(s)	Valeur	Espèce	Résultat du test	Durée d'exposition
Butanone	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements	Classification officielle	NOAEL Non disponible	
Butanone	Inhalation	Irritation du système respiratoire	Il y a quelques données positives, mais elles ne sont pas suffisantes pour la classification	Humain	NOAEL Non disponible	

Butanone	Ingestion:	Dépression du système nerveux central	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements	Critère professionnel	NOAEL Non disponible	
Butanone	Ingestion:	Foie	Non classifié	Rat	NOAEL Non disponible	Non applicable
Butanone	Ingestion:	Reins et/ou vésicule biliaire	Non classifié	Rat	LOAEL 1.080 mg/kg	Non applicable
Acetato de n-butilo	Inhalation	Système respiratoire	Peut causer des dommages aux organes	Rat	LOAEL 2,6 mg/l	4 heures
Acetato de n-butilo	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements	Humain	NOAEL Non disponible	Non disponible
Acetato de n-butilo	Inhalation	Irritation du système respiratoire	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires	Humain	NOAEL Non disponible	Non disponible
Acetato de n-butilo	Ingestion:	Dépression du système nerveux central	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements	Critère professionnel	NOAEL Non disponible	
Isocianato de polimetileno polifenileno	Inhalation	Irritation du système respiratoire	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires	Classification officielle	NOAEL Non disponible	
Producto de reacción de diisocianato de 4,4'-metilendifenilo y diisocianato de 2,4'-difenilmetano / isómeros de MDI	Inhalation	Irritation du système respiratoire	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires	Classification officielle	NOAEL Non disponible	
Diisocianato de 4,4'-metilendifenilo	Inhalation	Irritation du système respiratoire	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires	Classification officielle	NOAEL Non disponible	

Oligómeros de 1,6-diisocianato de hexametileno	Inhalation	Irritation du système respiratoire	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires		NOAEL Non disponible	
Acetato de 2-metoxi-1-metiletilo	Inhalation	Irritation du système respiratoire	Il existe des données positives, mais elles ne sont pas suffisantes pour classification		NOAEL Non disponible	
Di-isocianato de hexametileno	Inhalation	Irritation du système respiratoire	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires	Humains et animaux	NOAEL Non disponible	
Di-isocianato de hexametileno	Inhalation	Sang	Non classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Diisocianato de 4-metil-m-fenileno	Inhalation	Irritation du système respiratoire	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Expositions répétées

Nom	Route	Organe(s) spécifique(s)	Valeur	Espèce	Résultat du test	Durée d'exposition
Butanone	Dermique	Système nerveux	Non classifié	Cochon d'Inde	NOAEL Non disponible	31 semaines
Butanone	Inhalation	Foie/ reins et/ou vésicule biliaire/ cœur/ système endocrinien/ tractus gastro-intestinal/ os, dents, ongles et/ou cheveux/ système hématopoïétique/ système immunitaire/ muscles	Non classifié	Rat	NOAEL 14,7 mg/l	90 jours
Butanone	Ingestion	Foie	Non classifié	Rat	NOAEL Non disponible	7 jours
Butanone	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	NOAEL 173 mg/kg/day	90 jours

Acétate de N-butyle	Inhalation	Système olfactif	Non classifié	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	14 semaines
Acétate de N-butyle	Inhalation	Foie/ reins et/ou vésicule biliaire	Non classifié	Lapin	NOAEL 7,26 mg/l	13 jours
Isocyanate de polyphénylène polyméthylène	Inhalation	Système respiratoire	Cause des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
Produit de réaction du 4,4'-méthylènediphényldiisocyanate et du 2,4'-diphénylméthane diisocyanate/isomères MDI	Inhalation	Système respiratoire	Cause des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
Noir de fumée	Inhalation	Pneumoconiose	Non classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
4,4'-méthylène diphényldiisocyanate	Inhalation	Système respiratoire	Cause des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
[3-(2,3-époxypropoxy) propyl] triméthyl oxysilane	Ingestion	Coeur/système endocrinien/os, dents, ongles et/ou cheveux/système hématopoïétique/foie/système immunitaire/système nerveux/reins et/ou vésicule biliaire/système respiratoire	Non classifié	Rat	NOAEL 1.00 0 mg/kg/day	28 jours
Oligomères de 1,6-hexaméthylène diisocyanate	Inhalation	Système immunitaire / sang	Non classifié	Rat	NOAEL 0,084 mg/l	2 semaines
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation	Reins et/ou vésicule biliaire	Non classifié	Rat	NOAEL 16,2 mg/l	9 jours
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation	Système olfactif	Non classifié	Souris	LOAEL 1,62 mg/l	9 jours

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation	Sang	Non classifié	Diverses espèces animales	NOAEL 16,2 mg/l	9 jours
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	NOAEL 1.000 mg/kg/day	44 jours
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Foie/ reins et/ou vésicule biliaire	Non classifié	Rat	NOAEL 0,002 mg/l	3 semaines
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	NOAEL 0,0014 mg/l	4 semaines
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Sang	Non classifié	Rat	NOAEL 0,0012 mg/l	2 années
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	NOAEL 0,002 mg/l	7 semaines
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Coeur	Non classifié	Rat	NOAEL 0,001 mg/l	90 jours
4-méthyl-m-phénylène diisocyanate	Inhalation	Système respiratoire	Cause des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée	Humain	NOAEL 0 mg/l	Exposition professionnelle

Danger d'aspiration

Pour le ou les composants, soit les données ne sont pas actuellement disponibles, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Veillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la fiche de données de sécurité pour des informations toxicologiques supplémentaires sur ce matériau et/ou ses composants.

11.2. Informations sur les autres dangers

Ce matériau ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Les informations suivantes peuvent ne pas être conformes à la classification des matériaux de l'UE dans la section 2 et/ou aux classifications des ingrédients dans la section 3 si les classifications des ingrédients spécifiques sont déterminées par l'autorité compétente. De plus, les déclarations et les données présentées dans la section 12 sont basées sur les règles de calcul et les classifications du SGH des Nations Unies dérivées des évaluations 3M.

12.1 Toxicité:

Aucune donnée de test disponible pour le produit

Matériel	CAS #	Organisme	Type	Exposition	Point de fin de test	Résultat du test
Butanone	78-93-3	Boues actives	Expérimental	12 heures	IC50	1.873 mg/l
Butanone	78-93-3	Bactérie	Expérimental	16 heures	NOEC	1.150 mg/l
Butanone	78-93-3	Pimephales promelas	Expérimental	96 heures	LC50	2.993 mg/l
Butanone	78-93-3	Algues vertes	Expérimental	96 heures	EC50	2.029 mg/l
Butanone	78-93-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	308 mg/l
Butanone	78-93-3	Green Algae	Expérimental	96 heures	EC10	1.289 mg/l
Butanone	78-93-3	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l
Acétate de N-butyle	123-86-4	Boues anaérobies	Expérimental	24 heures	NOEC	1.200 mg/l
Acétate de N-butyle	123-86-4	Bactérie	Expérimental	18 heures	EC50	959 mg/l
Acétate de N-butyle	123-86-4	Crustacés	Expérimental	48 heures	LC50	32 mg/l
Acétate de N-butyle	123-86-4	Fathead Minnow	Expérimental	96 heures	LC50	18 mg/l
Acétate de N-butyle	123-86-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	674,7 mg/l
Acétate de N-butyle	123-86-4	Puce d'eau	Expérimental	24 heures	EC50	72,8 mg/l
Polymère de 2,4-diisocyanate-1-méthyl-benzène avec 1,6-Diisocyanatohexane	26426-91-5		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			N/A
Isocyanate de polyphénylène polyméthylène	9016-87-9	Puce d'eau	Estimation	24 heures	EC50	>100 mg/l
Isocyanate de polyphénylène polyméthylène	9016-87-9	Boues actives	Expérimental	3 heures	EC50	>100 mg/l
Produit de réaction du diisocyanate Isomères du 4,4'-méthylènediphénylène et du 2,4'-diphénylméthane diisocyanate / MDI	905-806-4	Boues actives	Estimation	3 heures	EC50	>100 mg/l

Produit de réaction du diisocyanate Isomères du 4,4'-méthylènediphényl e et du 2,4'-diphénylméthane diisocyanate / MDI	905-806-4	Algues vertes	Estimation	72 heures	EC50	>1.640 mg/l
Produit de réaction du diisocyanate Isomères du 4,4'-méthylènediphényl e et du 2,4'-diphénylméthane diisocyanate / MDI	905-806-4	Puce d'eau	Estimation	24 heures	EC50	129,7 mg/l
Produit de réaction du diisocyanate Isomères du 4,4'-méthylènediphényl e et du 2,4'-diphénylméthane diisocyanate / MDI	905-806-4	Poisson zèbre	Estimation	96 heures	LC50	>1.000 mg/l
Produit de réaction du diisocyanate Isomères du 4,4'-méthylènediphényl e et du 2,4'-diphénylméthane diisocyanate / MDI	905-806-4	Algues vertes	Estimation		NOEL	1.640 mg/l
Produit de réaction du diisocyanate Isomères du 4,4'-méthylènediphényl e et du 2,4'-diphénylméthane diisocyanate / MDI	905-806-4	Puce d'eau	Estimation	21 días	NOEC	10 mg/l
Noir de fumée	1333-86-4	Boues actives	Expérimental	3 heures	EC50	>=100 mg/l
Noir de fumée	1333-86-4		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			N/A

4,4'-méthylène-diphényl diisocyanate	101-68-8	Boues actives	Estimation	3 heures	EC50	> 100 mg/l
4,4'-méthylène-diphényl diisocyanate	101-68-8	Algues vertes	Estimation	72 heures	EC50	> 1.640 mg/l
4,4'-méthylène-diphényl diisocyanate	101-68-8	Puce d'eau	Estimation	24 heures	EC50	> 1.000 mg/l
4,4'-méthylène-diphényl diisocyanate	101-68-8	Poisson zèbre	Estimation	96 heures	LC50	> 1.000 mg/l
4,4'-méthylène-diphényl diisocyanate	101-68-8	Algues vertes	Estimation	72 heures	NOEC	1.640 mg/l
4,4'-méthylène-diphényl diisocyanate	101-68-8	Puce d'eau	Estimation	21 jours	NOEC	10 mg/l
[3-(2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane	2530-83-8	Bactérie	Expérimental	5 heures	EC10	1.520 mg/l
[3-(2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane	2530-83-8	Carpe commune	Expérimental	96 heures	LC50	55 mg/l
[3-(2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane	2530-83-8	Autres crustacés	Expérimental	48 heures	LC50	324 mg/l
[3-(2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane	2530-83-8	Algues vertes	Expérimental	96 heures	EC50	350 mg/l
[3-(2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane	2530-83-8	Algues vertes	Expérimental	96 heures	NOEC	130 mg/l
[3-(2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane	2530-83-8	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	>= 100 mg/l
Oligomères de 1,6-hexaméthylène diisocyanate	28182-81-2	Boues actives	Expérimental	3 heures	EC50	3.828 mg/l
Oligomères de 1,6-hexaméthylène diisocyanate	28182-81-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	> 1.000 mg/l
Oligomères de 1,6-hexaméthylène diisocyanate	28182-81-2	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LL50	> 100 mg/l

Oligomères de 1,6-hexaméthylène diisocyanate	28182-81-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	370 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Boues actives	Expérimental	30 minutos	EC10	>1.000 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>1.000 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Trucha Arcoiris	Expérimental	96 heures	LC50	134 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	370 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	1.000 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Green Algae	Estimation	96 heures	EC50	14,8 mg/l
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Medaka	Estimation	96 heures	LC50	71 mg/l
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Puce d'eau	Estimation	48 heures	EC50	27 mg/l
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Boues actives	Expérimental	3 heures	EC50	842 mg/l
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Green Algae	Estimation	72 heures	NOEC	10 mg/l
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Puce d'eau	Estimation	21 jours	NOEC	4,2 mg/l
4-méthyl-m-phénylène diisocyanate	584-84-9	Algues vertes	Estimation	96 heures	EC50	9,54 mg/l
4-méthyl-m-phénylène diisocyanate	584-84-9	Puce d'eau	Estimation	48 heures	EC50	1,6 mg/l
4-méthyl-m-phénylène diisocyanate	584-84-9	Poisson zèbre	Estimation	96 heures	LC50	392 mg/l
4-méthyl-m-phénylène diisocyanate	584-84-9	Crustacés	Estimation	14 jours	NOEC	0,8 mg/l
4-méthyl-m-phénylène diisocyanate	584-84-9	Medaka	Estimation	28 jours	NOEC	40,3 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Résultat du test	Protocole
Butanone	78-93-3	Biodégradation expérimentale	28 jours	Demande biologique en oxygène	98 % DBO/DBO théorique	OECD 301D - Essai bouteille fermée
Acétate de N-butyle	123-86-4	Biodégradation expérimentale	28 jours	Demande biologique en oxygène	98 % En pesée	OECD 301D - Essai bouteille fermée
Polymère de 2,4-diisocyanate-1-méthylbenzène avec 1,6-Diisocyanato hexane	26426-91-5	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Isocyanate de polyphénylène polyméthylène	9016-87-9	Hydrolyse expérimentale		Moyenne vie hydrolytique	<2 heures (t 1/2)	Méthode non standard
Isocyanate de polyphénylène polyméthylène	9016-87-9	Estimation de la biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 % En pesée	OECD 301C - MITI (I)
Produit de réaction du diisocyanate 4,4'-méthylènediphényl et 2,4'-diphénylméthane diisocyanate / Isomères MDI	905-806-4	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Noir de fumée	1333-86-4	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	

4,4'-méthylène-diphényl diisocyanate	101-68-8	Hydrolyse estimation		Moyenne vie hydrolytique	20 heures (t 1/2)	Méthode non standard
[3-(2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane	2530-83-8	Hydrolyse expérimentale		Moyenne vie hydrolytique	6.5 heures (t 1/2)	Méthode non standard
[3-(2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane	2530-83-8	Biodégradation expérimentale	28 jours	Dissoudre. épuisement du carbone organique	37 % En pesée	Méthode non standard
Oligomères de 1,6-hexaméthylène diisocyanate	28182-81-2	Hydrolyse expérimentale		Moyenne vie hydrolytique	7.7 heures (t 1/2)	Méthode non standard
Oligomères de 1,6-hexaméthylène diisocyanate	28182-81-2	Biodégradation expérimentale	28 jours	Demande biologique en oxygène	1 % En pesée	Méthode non standard
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthylène	108-65-6	Biodégradation expérimentale	28 jours	Demande biologique en oxygène	87.2 % DBO/DBO théorique	OECD 301C - MITI (I)
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Hydrolyse expérimentale		Moyenne vie hydrolytique	5 minutes (t 1/2)	Méthode non standard
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Estimation de la biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	82 % DBO/DBO théorique	OECD 301D - Essai bouteille fermée
4-méthylm-phénylène diisocyanate	584-84-9	Photolyse estimation		Moyenne vie photolytique (dans l'air)	4.27 jours (t 1/2)	Méthode non standard
4-méthylm-phénylène diisocyanate	584-84-9	Hydrolyse expérimentale		Moyenne vie hydrolytique	5 jours (t 1/2)	Méthode non standard
4-méthylm-phénylène diisocyanate	584-84-9	Estimation de la biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	0 % En pesée	OECD 301C - MITI (I)

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	Cas No.	Type de test	Durée	Type d'étude	Résultat du test	Protocole
Butanone	78-93-3	Bioconcentration expérimentale		Log coefficient de partition octanol / eau	0.29	Méthode non standard
Acétate de N-butyle	123-86-4	Bioconcentration expérimentale		Log coefficient de partition octanol / eau	1.78	Méthode non standard
Polymère de 2,4-diisocyanate-1-méthylbenzène avec 1,6-Diisocyanato hexane	26426-91-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Isocyanate de polyméthylène polyphénylène	9016-87-9	BCF- Carp Estimation	28 jours	Facteur de bioaccumulation	200	Méthode non standard
Produit de réaction du diisocyanate 4,4'-méthylènediphényle et 2,4'-diphénylméthane diisocyanate / Isomères MDI	905-806-4	BCF- Carp Expérimental	28 jours	Facteur de bioaccumulation	200	OECD 305E-Bioaccum Fl-thru fis
Noir de fumée	1333-86-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour le classement	N/A	N/A	N/A	N/A
4,4'-méthylène-diphényl diisocyanate	101-68-8	BCF- Carp Expérimental	28 jours	Facteur de bioaccumulation	200	OECD 305E-Bioaccum Fl-thru fis

[3- (2,3-époxypropoxy) propyl] triméthoxysilane	2530-83-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour le classement	N/A	N/A	N/A	N/A
Oligomères de 1,6-hexaméthylène diisocyanate	28182-81-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour le classement	N/A	N/A	N/A	N/A
Acétat von 2-Méthoxy-1-Méthyléthyl	108-65-6	Bioconcentration expérimentale		Log coefficient de partition octanol / eau	0.36	Méthode non standard
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Bioconcentration estimation		Log coefficient de partition octanol / eau	0.02	Méthode non standard
4-méthyl-m-phénylène diisocyanate	584-84-9	BCF- Carpe estimation	42 jours	Facteur de bioaccumulation	<50	OECD 305C-Bioaccum degree fish

12.4 Mobilité dans le sol:

Matériel	Cas No.	Type de test	Type d'étude	Résultat du test	Protocole
Diisocyanate 4,4'-méthylène-diphényle	101-68-8	Mobilité par terre estimation	Koc	34.000 l/kg	Episuite™
[3- (2,3-époxypropoxy) propyle] triméthoxysilane	2530-83-8	Mobilité par terre estimation	Koc	58 l/kg	Episuite™

12.5 Résultats des études PBT et vPvB

Ce matériau ne contient aucune substance identifiée comme PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce matériau ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien en raison d'effets environnementaux.

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le contenu et/ou le conteneur conformément à la législation locale/régionale/nationale/internationale applicable.


Incinérer dans un incinérateur agréé. Comme alternative d'élimination, utilisez une installation de traitement des déchets autorisée. Les conteneurs/fûts/conteneurs vides utilisés pour la manipulation et le transport de substances chimiques dangereuses (préparations/mélanges/substances chimiques classées comme dangereuses par les réglementations applicables) doivent être classés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux, sauf si cela est déterminé par les réglementations applicables en matière de déchets. Consulter les autorités compétentes respectives pour déterminer le traitement et les installations appropriés pour l'élimination.

Le code des déchets est basé sur l'application du produit par le client. Étant donné que cela échappe au contrôle du fabricant, aucun code de déchets n'est donné pour les produits après utilisation. Veuillez vous référer au catalogue européen des codes de déchet (EWC - 2000/532 / CE et modifications ultérieures) pour attribuer le bon code de déchet. Assurez-vous que la législation régionale et/ou nationale est respectée et faites toujours appel à un gestionnaire de déchets agréé.

Code de déchet UE (produit tel que vendu)

140603 * Autres solvants ou solvants mixtes

14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Transport terrestre ADR  Classe Étiqueter	 3 3
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable
14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs numéro de Kemler Code de restriction des tunnels: ADR IATA, IMGR Stowage category	33 F-E-, S-E B
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL et au recueil IBC	Non applicable

Transporter des données supplémentaires	
ADR	5L
Quantités limitées (LQ)	
Quantités exceptées (EQ) Code E2	
Quantité nette maximale par conteneur intérieur	30ml
Quantité nette maximale par emballage extérieur	500ml

15. INFORMATION RELATIVES À LA RÉGLAMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Composant	N° CAS	Classification	Régulation
Noir de fumée	1333-86-4	Grp. 2: Susceptible de provoquer le cancer	Agence internationale pour la recherche sur le cancer (IARC)
Diisocyanate 4,4'-méthylène-diphényle	101-68-8	Cancérogénicité, Catégorie 2	Régulation (EC) No. 1272/2008, Table 3.1
Diisocyanate 4,4'-méthylène-diphényle	101-68-8	Gr. 3: Non classable	Agence internationale pour la recherche sur le cancer (IARC)
Isocyanate de polyphénylène polyméthylène	9016-87-9	Cancérogénicité, Catégorie 2	Classé par 3M selon la Réglementation (CE) N°1272/2008
Isocyanate de polyphénylène polyméthylène	9016-87-9	Gr. 3: No clasificable	Agence internationale pour la recherche sur le cancer (IARC)
Produit de réaction du 4,4'-méthylènediphényl diisocyanate et du 2,4'-diphénylméthane diisocyanate/isomères MDI	905-806-4	Cancérogénicité, Catégorie 2	Classé par le fournisseur selon le Règlement (CE) 1272/2008
Diisocyanate 4-méthyl-m-phénylène	584-84-9	Cancérogénicité,	Régulation (EC) No. 1272/2008, Table 3.1
Diisocyanate 4-méthyl-m-phénylène	584-84-9	Grp. 2: Susceptible de provoquer le cancer	Agence internationale pour la recherche sur le cancer (IARC)

Restrictions de fabrication, de commercialisation et d'utilisation

La ou les substances suivantes contenues dans ce produit sont soumises aux dispositions de l'annexe XVII du règlement REACH sur les restrictions concernant la fabrication, la commercialisation et l'utilisation de certaines substances, préparations et articles dangereux. Les utilisateurs de ce produit doivent se conformer aux restrictions imposées par la disposition mentionnée ci-dessus.

Composant	N° CAS
4,4'-méthylène diphényl diisocyanate	101-68-8

Statut de restriction : inclus dans l'annexe XVII du règlement REACH

Utilisations restreintes : Voir Annexe XVII du Règlement CE 1907/2006 sur les conditions de restrictions.

État de l'inventaire mondial

Contactez le fabricant pour plus d'informations.

15.2 Rapport sur la sécurité chimique

L'évaluation de la sécurité chimique de ce mélange n'a pas été effectuée. L'évaluation de la sécurité chimique des substances contenues peut avoir été réalisée par leurs déclarants conformément aux obligations établies par le règlement (CE) n° 1907/2006 et ses modifications.

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1 Liste des phrases H pertinentes

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H225	Liquide et vapeur très inflammables.
H226	Liquide et vapeur inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
H315	Provoque une irritation de la peau.
H317	Peut produire une réaction allergique sur la peau.
H318	Provoque de graves lésions oculaires.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel en cas d'inhalation.
H332	Nocif en cas d'inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	il peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.
H412	Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

Informations révisées

Aucune information de révision.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur des sources, des connaissances techniques et la législation en vigueur au niveau européen et national, et ne peuvent garantir leur exactitude. Ces informations ne peuvent être considérées comme une garantie des propriétés du produit, il s'agit simplement d'une description des exigences de sécurité. La méthodologie et les conditions de travail des utilisateurs de ce produit échappent à nos connaissances et à notre contrôle, et il est toujours de la responsabilité ultime de l'utilisateur de prendre les mesures nécessaires pour s'adapter aux exigences législatives concernant la manipulation, le stockage, l'utilisation et l'élimination des produits chimiques. . Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité se réfèrent uniquement à ce produit, qui ne doit pas être utilisé à des fins autres que celles spécifiées.